

# Rapport d'activité 2012



# Sommaire

---

1/Carte d'identité	
1.1- Territoire	3
1.2- Compétences	3
1.3- Historique	4
1.4- Elus	4
2/Les moyens du syndicat	4
2.1- Personnel	4
2.2- Aides extérieures	4
3/Activités et résultats	5
3.1- Activité administrative	5
3.2- Indicateurs techniques	5
3.3- Indicateurs financiers	9
3.4- Faits marquants	10
4/Objectifs 2013	11
Annexes	12
1/ Membres de l'assemblée	
2/ Membres du bureau	
3/ Reversement aux communes	
4/ Eléments du bilan – état de la dette	

# 1/ Carte d'identité

## 1.1/ Territoire



Le SIDRU est composé de 15 communes des Yvelines dont 7 sont regroupées au sein de la Communauté d'Agglomération « 2 Rives de Seine », soit un total de 216 175 habitants au 1er janvier 2012.

### Collectivités adhérentes

- Communes : Aigremont, Achères, Chambourcy, Conflans-Sainte-Honorine, Fourqueux, Le Mesnil-le-Roi, Poissy et Saint-Germain-en-Laye.

- Communauté d'Agglomération « 2 Rives de Seine » :

Andrésy, Carrières-Sous-Poissy, Médan, Morainvilliers, Orgeval, Verneuil-sur-Seine et Vernouillet.

## 1.2 Compétences

Le Syndicat est compétent juridiquement pour le traitement, l'élimination, le transfert et la valorisation des déchets. Le SIDRU exerce sa mission notamment par une usine d'incinération située à Carrières-sous-Poissy dont l'exploitation a été confiée à un opérateur privé (NOVERGIE) dans le cadre d'un bail emphytéotique. Le SIDRU a aussi

compétence pour rechercher des clients extérieurs dont il assurera la prestation d'incinération.

La compétence collecte est aujourd'hui assurée par les collectivités adhérentes pour les déchets ménagers divisés en 7 flux distincts : emballages, journaux-magazines, verre, encombrants, déchets verts, ordures ménagères résiduelles et déchèterie. Chaque collectivité assure donc la collecte séparative de l'ensemble de ces flux.

### 1.3 Historique

1959 : Création du SIEDOM, syndicat d'études

1964 : Transformation en syndicat de réalisation : le SIDOM

1983 : Transformation en SIDRU et séparation avec certaines communes qui refusent le choix de l'incinération et constituent le SIVaTRU

2002 : Modification des statuts pour intégrer l'ensemble de la compétence « traitement »

### 1.4 Elus

Le comité est composé de 30 membres. Il y a autant de membres suppléants que de membres titulaires, soit 30 (voir en annexe 1 la liste des membres du comité).

Le bureau est constitué du Président, de 6 vice-présidents, d'un secrétaire et de 4 assesseurs (voir en annexe 1 la liste des membres du bureau).

## **2/ Les moyens du Syndicat**

### 2.1 Personnel

Charge de personnel propre: 41 301,97 € pour 1 ETP

Quote-part des frais du service des syndicats affectés au SIDRU : 105 605,23 €

Equivalent temps plein travaillant pour le SIDRU :

Catégorie A : 0,9

Catégorie B : 0,6

Catégorie C : 1,2

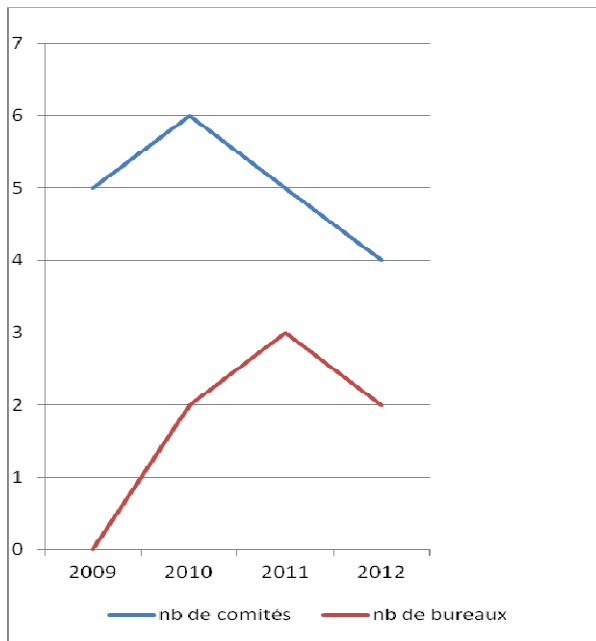
### 2.2 Aides extérieures :

La société NOVERGIE exploite l'Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères (UIOM) Azalys du SIDRU dans le cadre d'un bail emphytéotique de 20 ans à compter du 15 décembre 1998.

La société SODEREC assurait une mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage depuis le 1er janvier 2009. La mission a été reprise en novembre 2012 par la société BBJ. Cette mission comprend le contrôle technique, administratif et financier de l'UIOM ainsi qu'une mission d'assistance et de suivi d'ordre plus général auprès du SIDRU.

### 3/ Activités du syndicat

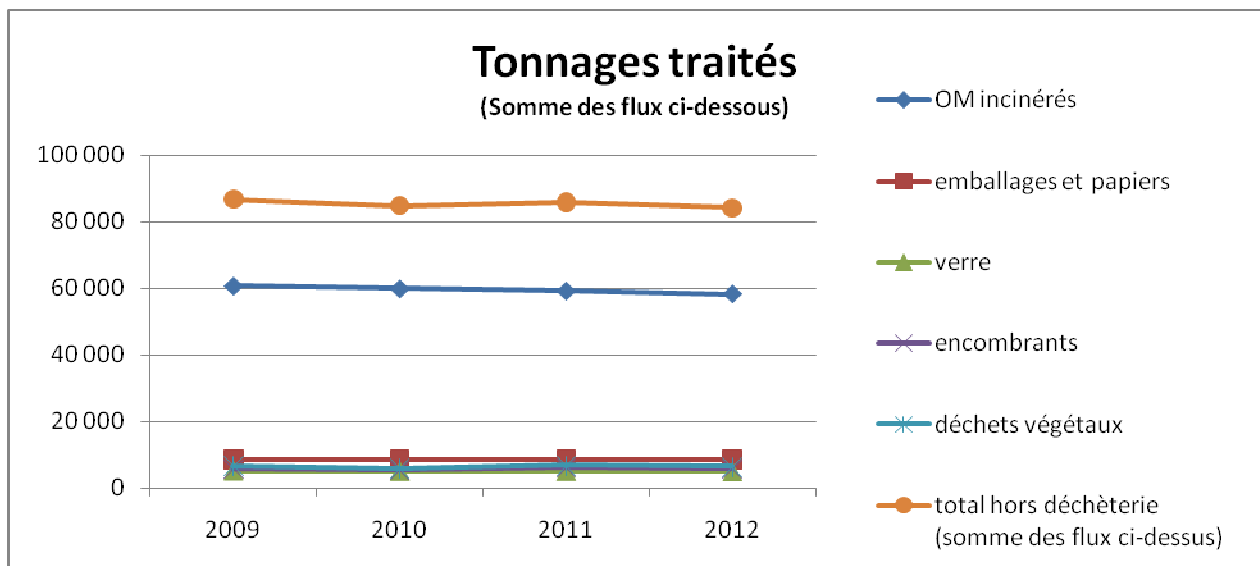
#### 3.1 Activité administrative



Dossiers présentés en comité	3 (*)
Délibérations	26
Arrêtés	3
Décision	0
Courriers entrants	568
Courriers sortants	1021
Mandats	661
Titres	558

En 2012, il y a eu 4 comités et 2 bureaux.  
(\*) ne faisant pas l'objet d'une délibération

#### 3.2 Indicateurs techniques



Depuis 4 ans, on peut constater une baisse légère des tonnages OM incinérés. Les tonnages de collecte sélective ont tendance à légèrement augmenter sauf pour le verre qui diminue quelque peu depuis 4 ans.

### Tonnages des flux de déchets collectés par les collectivités membres du SIDRU

Tonnages de déchets collectés par les collectivités membres du SIDRU	Tonnages 2011	Tonnages 2012	kg/hab en 2012	Evolution entre 2011 et 2012	Données Yvelines en 2011	Données Ile de France 2011
Ordures ménagères résiduelles	59 131 t	58 269 t	274	-1,45%	<b>266,0</b>	<b>309</b>
Emballages (dont verre) et Journaux-Magazines	13 929 t	13 701 t	64	-1,63%	<b>66,0</b>	<b>56</b>
déchets verts hors déchèterie	5 882 t	6 407 t	30	+8,92%		<b>19</b>
Encombrants au porte à porte	6 079 t	5 734 t	27	-5,67%	<b>23,0</b>	<b>28</b>

A souligner qu'Eco-Emballages considère que les performances de collecte sélective du SIDRU sont bonnes compte-tenu de son taux d'habitat collectif (42%). Le SIDRU continue d'accompagner continuellement ses adhérents dans la dynamique de progression tant sur la qualité que la quantité des déchets de collecte sélective (comité de pilotage « habitat collectif », visite du centre de tri, formation des gardiens d'immeubles...).

La totalité des tonnages est stable par rapport à 2011 même s'il faut constater une baisse tendancielle depuis 5 ans. Il faut néanmoins préciser que ces tonnages n'incluent pas les tonnages issus des déchèteries (non gérés par le SIDRU).

### L'usine d'incinération Azalys

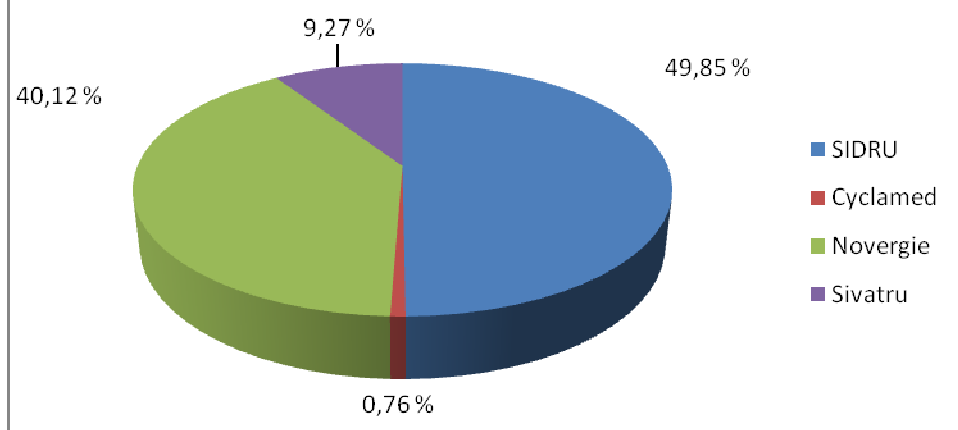
Conformément à leur engagement réciproque et aux termes du contrat « Terres-Vives » d'Ile-de-France signé entre le SIDRU, le Conseil Régional, le Conseil Général, l'ADEME et ECO-EMBALLAGES, les communes du SIDRU ont décidé la construction d'un Centre de Valorisation Energétique, destiné à traiter, par incinération, les déchets n'ayant pas fait l'objet d'un tri préalable. Cet établissement, dénommé AZALYS, situé sur la commune de Carrières-sous-Poissy, a été mis en service industriellement au 15 décembre 1998.

Cette usine est prévue pour une capacité de 115 000 tonnes dont :

- 100 000 tonnes pour le SIDRU, le SIVaTRU et les clients extérieurs,
- 15 000 tonnes d'apport propre par NOVERGIE.

En 2012, le tonnage total incinéré a été de **117 371 tonnes, dont 69 994 T par les adhérents du SIDRU et ses clients propres**, sachant que NOVERGIE a complété les 100 000 tonnes du SIDRU pour 30 006 tonnes.

## Autres clients par rapport aux collectivités adhérentes



	Tonnages incinérés
2012	117 371
2011	113 397
2010	108 642
2009	111 426

Après une baisse observée entre 2008 et 2011, le tonnage incinéré à Azalys en 2012 dépasse légèrement le niveau de sa capacité technique réglementaire de 115 000 T/an.

L'usine Azalys a livré en 2012 sur le réseau une quantité d'énergie électrique de 11 760 MWh (quantité livrée en 2011 : 36 239 MW qui correspond à une année normale). Cette différence s'explique par un sinistre turbo qui a mis celui-ci hors service du 02 avril 2012 au 26 décembre 2012. Les conséquences économiques de ce sinistre sont contractuellement à la charge de Novergie.

### *Emission de CO2*

Emissions Co2 issues de la biomasse : 63 100 T (60 120 T en 2011)  
 Emissions Co2 hors biomasse : 55 956 T (valeur prise en compte pour les émissions de gaz à effet de serre) (53 314 T en 2011)  
 TOTAL des émissions en Co2 d'Azalys : 119 056,7 T (113 434,7 T en 2011)

### Emissions de Co2 « économisées » par la valorisation

Electrique : 0,900 T (1) x 17 994 = 16 195 T (49 379 T en 2011)  
 Mâchefers : 0,05 T x 22 545 = 1 127 T (1 143 T en 2011)  
 Métaux ferreux : 1,8 T x 268 + 1 303 = 2 828 T (2 687 T en 2011)  
 Métaux non ferreux : 6,9 T x 196 = 1 352 T (1 677 T en 2011)

Total CO2 « économisé » par l'ensemble de la valorisation du site : 21 502 T  
 (54 886 T en 2011)

La panne du turboalternateur fait chuter la part d'émissions électriques économisées.

Conclusion : Le site a émis plus de CO2 dans l'atmosphère (34 454 tonnes) qu'il en a « économisé » grâce à la valorisation. Cette différence s'explique également par le sinistre du turbo alternateur qui n'a pas produit d'électricité durant 9 mois.

(1) source ADEME / EDF 2007 pour 1Kwh produit par une centrale EDF thermique au charbon

### **Collecte sélective**

#### **Tonnages recyclés**

Matériaux	Tonnages
Acier	258,9
Aluminium	22,0
Briques alimentaires	101,0
Carton	1 610,8
Journaux Magazines	3 771,3
Plastiques	777,8
Verres	4 952,1
gros de magasins	228,0
acier mâchefers	1303,56
alu mâchefers	196,28

### ***soit une économie*** *(en T)*

Minerai de fer	497
Coke	162
Bauxite	54
Bois	2465
Pétrole brut (m3)	450
Gaz naturel	180
Sable	3254
Calcaire	525
Eau (m3)	162 775
Energie (MWh)	48 783
CO2 (T q)	5 686

**TOTAL** 13 221,8 T (12 982 T en 2011)

Le tonnage global de tonnage recyclé est en très légère augmentation par rapport à l'année dernière (+1.8 %). Les tonnages d'acier de mâchefers ont fortement augmenté par rapport à l'année dernière (+91.6%) pour revenir à un chiffre proche de 20100 (1 202 T). Les autres matériaux recyclés ont tendance à diminuer, suivant l'évolution des tonnages collectés. Il faut néanmoins relativiser cette baisse car il existe des effets importants de lissage dû à l'effet de stocks.

Cela représente la fabrication en produits recyclés de :

- 371 voitures
- 6 446 vélos
- 26 578 200 boîtes à œufs
- 673 670 rouleaux de papier toilette
- 389 108 couettes
- 16 371 bacs de collecte
- 10 586 489 nouvelles bouteilles de 75 cl en verre

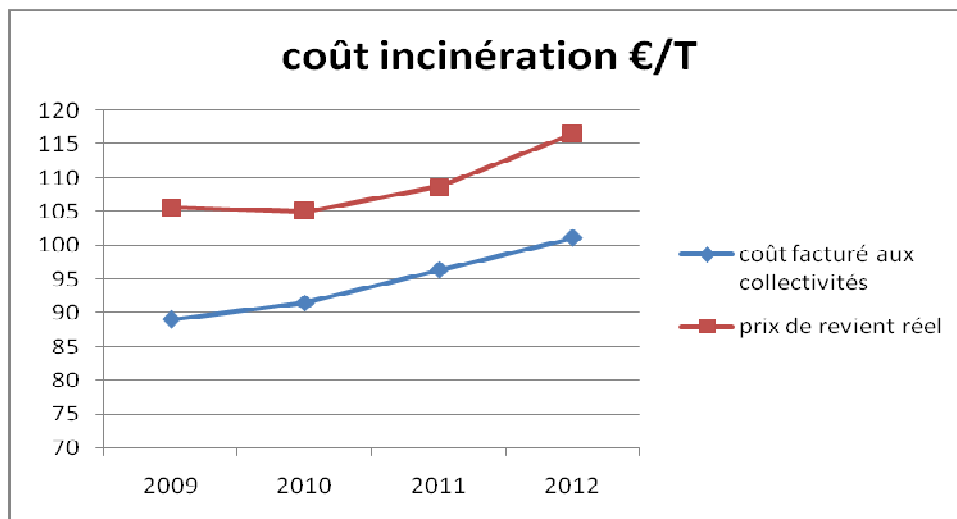


Indicateur (calculé à l'aide du site <http://e-tonnes.ecoemballages.fr/>)

- Par rapport à la consommation domestique de 55 m<sup>3</sup>/hab/an, l'économie en eau représente la consommation annuelle de 2 960 habitants.
- Par rapport à la consommation domestique de 10.3 MWh/hab/an, l'économie représente la consommation annuelle de 4 736 habitants.
- Par rapport à l'émission domestique de 1.68 T/hab/an, l'économie représente l'émission annuelle de 3 384 habitants.

Le qualité de la collecte sélective reste de bonne qualité (entre 15 à 20% de refus de tri en entrant de centre de tri selon les collectivités). Les prix de reprise ont diminué de 10 à 15% selon les matériaux après avoir fortement augmenté de 2010 à 2011 (de 10 à 50%).

### 3.3/ Indicateurs financiers

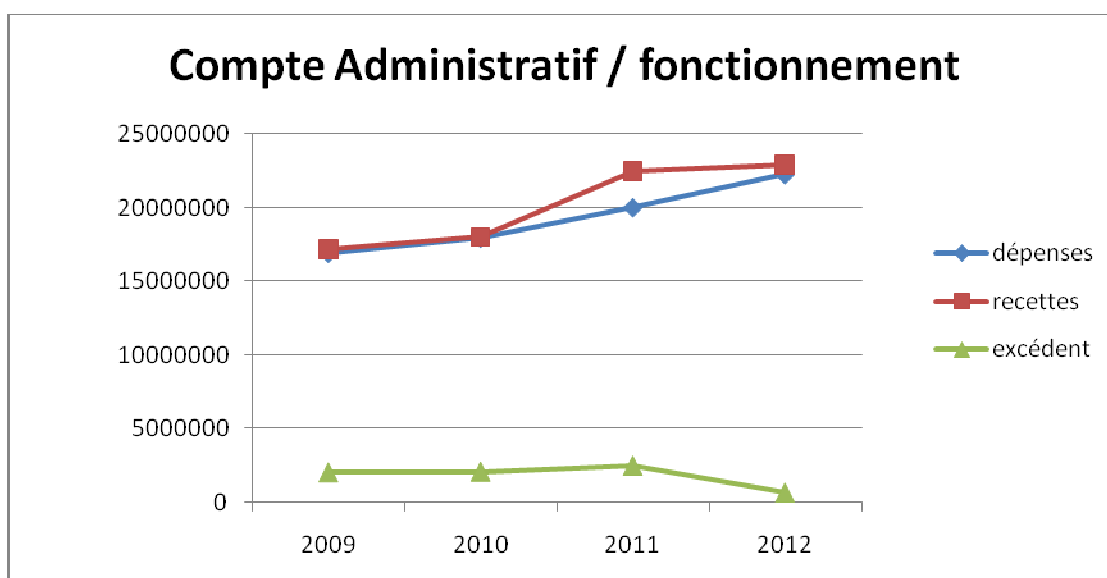
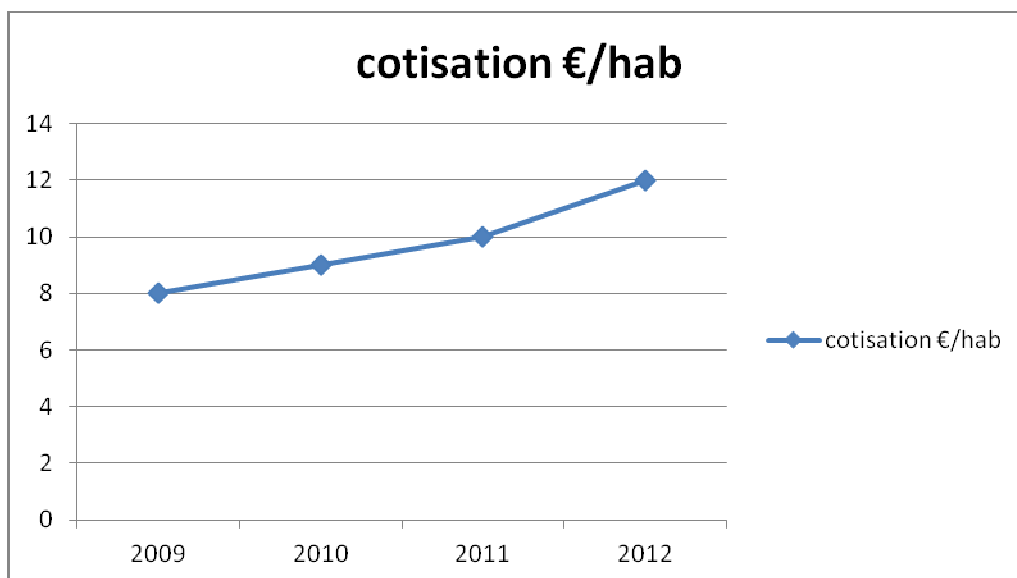


Le prix de revient réel est calculé à partir du chiffre de dépense « incinération » du compte administratif auquel est soustrait la recette de la revente des métaux issus des mâchefers. Ce chiffre comprend donc la TGAP et la TVA (de 2011 à 2012 la TVA est passée de 5.5% à 7%).

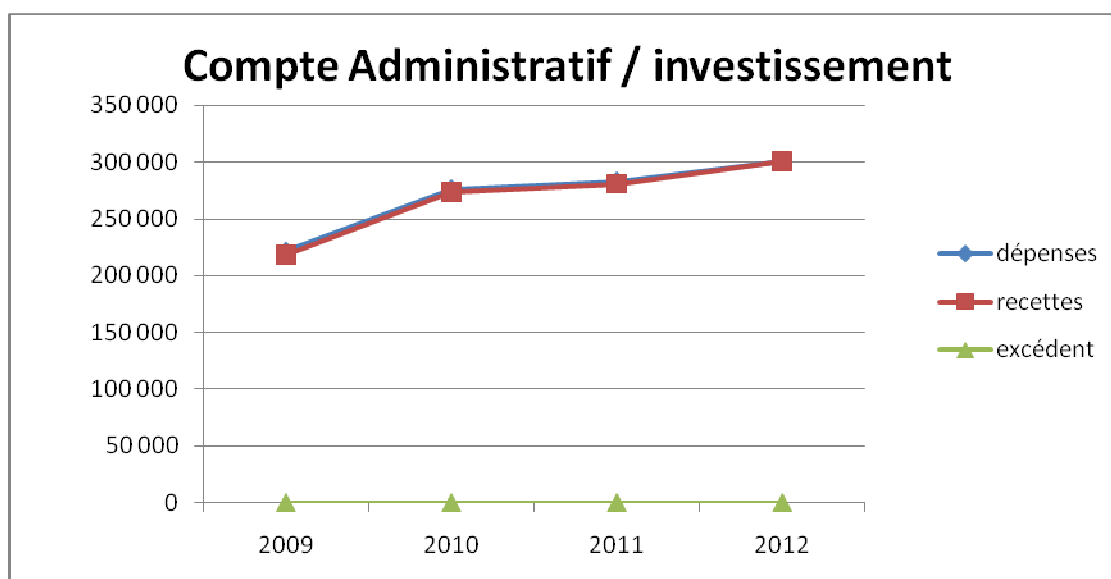
Le SIDRU a participé en 2012 à un groupe de travail avec l'ORDIF sur la reconstitution des coûts d'incinération. Il en ressort que le SIDRU a le coût d'incinération le plus élevé parmi la dizaine de collectivité de l'échantillon gérant une UIOM.

Ceci résulte principalement de l'importance de la dette supportée par Azalys, dont l'annuité, qui est de l'ordre de 3 M€/an, ne sera amortie qu'en 2018. Après cette date, les coûts de l'incinération devraient baisser

Par contre, à la différence des autres usines plus anciennes, Azalys ne devra pas assumer de lourds investissements en termes de travaux de mise aux normes car elle a été construite dès l'origine pour anticiper les normes environnementales les plus exigeants. Il en ressort que les coûts d'incinération de ces usines se rapprocheront à l'avenir de ceux d'Azalys.



L'excédent diminue mais le SIDRU a provisionné 3.4 M€ dans le cadre de la gestion active de la dette.



### Taux de réalisation

Il s'agit du taux de réalisation des crédits ouverts donc des chiffres additionnés du BP, du BS et des DM.

	Crédits ouverts(€)	(€)	dépenses	recettes
fonctionnement	22 588 607		22 260 329,22	22 934 200,5
investissement	392 776		300 806,55	300 819,16
		Taux de réalisation (%)	98,55	101,53
			76,59	76,59

### 3.4/ Faits marquants pour l'année 2012

#### Cadre institutionnel

- Mai 2012 : Modification des statuts pour prendre en considération la substitution de la communauté d'agglomération aux villes de Médan, Morainvilliers, Orgeval et Vernouillet au sein du SIDRU.
- Octobre 2012 : Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux et de la commission de suivi du site de Triel sur Seine / Carrières Sous Poissy.
- Provision d'un montant de 3,4 millions effectuée dans le cadre de la Gestion active de la dette.

### **4/ Objectifs 2013**

- Rapprochement SIDRU – SIVaTRU : c'est un souhait ancien que de rapprocher ces deux syndicats dont les territoires sont étroitement liés et les équipements complémentaires du fait notamment de la proximité géographique. Des contacts encourageants ont été initiés en fin d'année 2011 et se sont poursuivis en 2012. Ils devraient se concrétiser en 2013 par une convention d'entente afin de mutualiser leurs services et sans avoir à passer par des procédures relevant du Code des marchés publics.
- Azalys a incinéré en 2012 près de 1456.1 tonnes de boues de la station d'épuration Grésillons 2 situées en face à l'UIOM. Il est à noter que le nouvel arrêté d'autorisation de l'usine lui permet d'incinérer 30 000 t de boues dans l'avenir.

Conformément à l'article 2 du décret n°2000-404 du 11 mai 2000, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est joint au présent rapport d'activité. Il intègre différents tableaux souhaités par l'ORDIF (Observatoire Régional des Déchets d'Ile de France) afin de faciliter la comparaison avec les autres équipements régionaux.

Une synthèse du rapport du délégataire, la société NOVERGIE, qui exploite le centre de valorisation énergétique AZALYS, est également jointe à ce rapport.

# Annexes

# Annexe 1

## Annexe 2

# Annexe 3



# Annexe 4